

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTE-ISLE**



Délibération N° 2026/11

Membres en exercice : 11

Membres présents : 11

Membres votants : 11

Date de la convocation : 31 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre avril, le Conseil Municipal de HAUTE-ISLE dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Jean-Yves BOUQUEREL

Présents : Mme BARON Sylvie, M. BOUQUEREL Jean-Yves, M. Laurent CAMUS, Mme DESSOUDE Marie, Mme FORGE Sylviane, Mme GÉNIN-JEANCOLAS Christine, M. GUILLOTEAU Mathieu, M. RAIMOND Guillaume, Mme RENAULT Adèle, M. SOUCHU Patrick, M. VIDOINE Damien.

Absent excusé :

Absent :

Monsieur Guillaume RAIMOND est désigné secrétaire de séance.

**Objet : DESIGNATION DES DELEGUES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ASSAINISSEMENT AUTONOME**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les élections municipales du 15 mars 2026,

Vu l'arrêté préfectoral n° 389 du 13 novembre 1998 portant création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome (SIAA),

Vu la délibération du 28 novembre 2024 du comité syndical du SIAA approuvant la modification des statuts ;

Vu les articles L.5711-1 du CGTC et L.5211-7 du CGTC des collectivités territoriales.

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune de Haute-Isle.

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Premier tour de scrutin

Candidatures

Délégué Titulaire M. Guillaume RAIMOND

Déléguée Suppléante : Mme Marie DESSOUDE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : Onze (11)

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

– M. Guillaume RAIMOND : Dix (10) voix

– Mme Marie DESSOUDE Dix (10) voix

M. Guillaume RAIMOND, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.

Mme Marie DESSOUDE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé déléguée suppléante.

Le Conseil Municipal, ayant délibéré à la majorité,

DESIGNE :

Le délégué titulaire est :

M. Guillaume RAIMOND

Le délégué suppléant est :

Mme Marie DESSOUDE

Et transmet cette délibération au président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome

Fait et délibéré à Haute-Isle

le 04/04/2026

Le Maire, Jean-Yves BOUQUEREL



Le secrétaire de séance,
M Guillaume RAIMOND

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to M. Guillaume RAIMOND, the secretary of the meeting.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la Préfecture de Pontoise le et de sa publication légale le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>. Les voies et délais de recours pourraient être complétées par le recours administratif (voir modèle arrêté)